

NUANCIER DES COULEURS

DEPARTEMENT DE LA MEUSE

Compte tenu des procédés de reproduction, ce nuancier ne saurait être qu'approximatif. Les teintes exactes seront à rechercher directement dans les nuanciers des fabricants ou RAL.

ENDUIT - RAVALEMENT

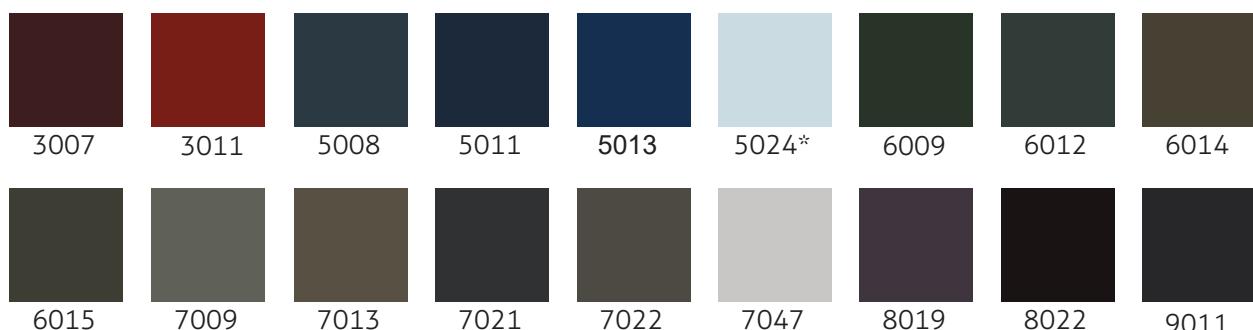
Le nuancier des enduits a été élaboré à partir des teintes pour enduits minéraux du fabricant Weber et Broutin. Des références similaires sont disponibles chez d'autres fournisseurs.

Les références des couleurs suivies d'un astérisque sont destinées au bâti construit entre 1920 et 1940.



FERRONNERIES

La référence 5024* présentée est obtenue en ajoutant 60% de blanc à la teinte RAL 5024 de base.



MENUISERIES : Portes, portails, fenêtres et volets, vérandas

La première colonne représente la teinte RAL de base, qui est ensuite déclinée avec un ajout de 30% de blanc (colonne 2) et un ajout de 60 % de blanc (colonne 3).



Les teintes RAL suivantes ne se déclinent pas. La référence correspond à la teinte RAL de base.



En fonction du caractère architectural des bâtiments ou de leur situation, les choix de couleurs effectués par les pétitionnaires à partir de ce nuancier peuvent être éventuellement modifiés lors de la délivrance de leurs avis.

Des teintes hors des nuanciers présentés ci-dessus peuvent être étudiées avec les services compétents.